

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 44 (1952)
Heft: 3

Artikel: Conférence internationale des industriels
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384752>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il y a en Colombie un million de travailleurs agricoles dont la majorité n'appartiennent à aucune organisation syndicale et n'ont en conséquence aucune protection sociale et économique.

En vérité, après avoir dépeint la sombre situation dans laquelle se trouve la Colombie actuellement, nous devons relever un fait plein de promesses: la ténacité inébranlable des organisations ouvrières qui, en dépit de tous les obstacles, continuent inlassablement leur lutte et ont obtenu des conquêtes précieuses, surtout dans le domaine économique, diminuant ainsi les souffrances et le dénuement du travailleur colombien.

Conférence internationale des industriels

Organisée sous le patronage de l'Association nationale des fabricants des Etats-Unis, la Conférence internationale des industriels, à laquelle participaient 360 employeurs de l'Europe et des Etats-Unis, s'est tenue à New-York du 3 au 5 décembre 1951. Il nous paraît intéressant de reproduire dans notre revue les quelques commentaires que consacre à cet événement *l'Echo de la Bourse* de Bruxelles du 11 décembre 1951. Ces commentaires n'empêcheront probablement pas nos lecteurs de constater qu'en matière de rapports du travail, de répartition des bénéfices et de démocratie économique, les Américains sont beaucoup plus audacieux que les industriels d'Europe.

La première conférence internationale des fabricants, qui vient de se tenir aux Etats-Unis, fut certes une excellente chose. On n'insistera jamais assez sur le rôle primordial de rencontres de ce genre entre industriels et hommes d'affaires de divers continents, et notamment d'Europe et d'Amérique. Chacun a ainsi le loisir de tirer des conclusions de ces rencontres et d'en faire éventuellement profiter les entreprises qu'il représente. C'est tout bénéfique pour cette entente économique internationale que l'on veut encourager de cette façon. Il ne faut cependant pas se leurrer sur les résultats immédiats de semblables réunions.

Nécessaire adaptation des méthodes américaines à l'Europe

De la conférence new-yorkaise on retire cette impression: les Américains — et notamment les hauts fonctionnaires des administrations de mobilisation économique — voudraient voir les méthodes américaines s'implanter en Europe. A l'heure qu'il est, ils sont si persuadés de l'excellence de ces méthodes qui ont fait leurs preuves aux Etats-Unis, qu'ils ne songent pas un instant qu'elles ne sont applicables en Europe occidentale qu'à la condition expresse de subir des variations parfois profondes. Les Américains ne s'aperçoivent

pas que les conditions économiques sont très sensiblement différentes ici et là, aussi bien en ce qui regarde la production que l'écoulement des produits. De là une sorte d'incompréhension qui surgit parfois entre les industriels américains et européens au cours des confrontations qui viennent d'avoir lieu.

Conception américaine de la concurrence

M. Hoffmann, ancien administrateur de l'Administration de la coopération économique et actuellement directeur de la Ford Foundation et M. Charles Wilson, président de la General Motors, ont préconisé une concurrence plus poussée, une production accrue, l'augmentation des standards de vie et l'expansion de l'économie en vue de supprimer les cartels, les monopoles et autres concepts du genre. A l'adresse des Européens, M. Hoffmann affirma que les industries du vieux continent doivent accroître fortement la production défensive en renonçant à ce que l'orateur a appelé « une concurrence ultra-civilisée » et en adoptant le système américain « libre, dur et pénible », dit-il. Ce système est opposé, dans l'esprit des Américains, au marxisme évidemment et doit remplacer l'« ancien capitalisme ».

L'évolution sociale du capitalisme américain depuis cinquante ans

Un écrivain et spécialiste en matière de gestion, M. Peter Drucker, vient de livrer au public ses observations à ce sujet en rappelant ce qui s'est produit aux Etats-Unis mêmes au cours des cinquante dernières années :

Je crois pouvoir considérer, dit-il, comme acquis les avantages matériels des cinquante dernières années. Ils ont eu et ils ont encore leur importance. Mais je ne pense pas qu'ils constituent la réalisation la plus importante qui ait été accomplie. Quand on considère en bloc ces cinquante dernières années, on constate en effet que les réalisations les plus importantes ont eu lieu plutôt dans le domaine des idées fondamentales et des institutions sociales.

De quelque manière que l'on envisage cette période, que ce soit du point de vue de l'éducation, de la santé publique ou de l'élargissement des débouchés sociaux, on constate que les progrès accomplis sont inouïs. Et notre société d'aujourd'hui se caractérise non seulement par l'augmentation des chances de réussite, mais encore par une considérable égalisation de ces chances.

Pour ce qui est de la manière dont le progrès matériel s'est accompli, on constate que cette conquête de l'égalité a été obtenue non par un nivellement par le bas, mais par un nivellement par le haut. Environ deux tiers des accomplissements dans le domaine du progrès matériel et dans celui de la sécurité sociale ont bénéficié à la classe des petits salariés ou des salariés moyens.

Au cours des cinquante dernières années, nous avons aussi appris que le principe de la productivité est un principe social, sinon moral. En d'autres termes, pour profiter à tous et à chacun, l'accroissement de la productivité doit permettre d'accroître les revenus de la grande masse, la sécurité du travailleur et de donner davantage satisfaction au consommateur. Le temps n'est plus où la productivité s'exprimait seulement en termes de profits et bénéfiques.

Nous avons appris en outre que la force d'une économie moderne réside dans son aptitude à fournir les mêmes biens et les mêmes services à tous les membres de la société indépendamment de leur situation sociale respective. Autrement dit, l'idée d'un marché pour la masse s'oppose radicalement à l'idée d'un marché pour une classe.

Par ailleurs, nous ne trouvons plus comme au temps de nos grands-parents, de motif d'inquiétude dans les revendications pour la sécurité du travailleur. Nous savons que ces revendications sont parfaitement fondées et nous savons qu'on peut leur donner satisfaction sans pour autant freiner le dynamisme de notre économie et de notre sécurité.

Nous avons appris que l'homme est l'élément central, l'élément rare, et pour tout dire la ressource la plus précieuse d'une société industrielle. Pour s'en convaincre, il n'est que de penser à la manière neuve dont nous comprenons l'entreprise industrielle, qui pour nous est une institution sociale, et dont nous comprenons le syndicalisme et les relations entre le patronat et le travail.

Nous avons accompli un grand pas en avant vers la résolution du problème moral et du problème politique fondamental posé par une société industrielle, en harmonisant les intérêts particuliers des producteurs et les intérêts généraux de la communauté sociale.

Entre le capitalisme américain moderne et le capitalisme d'il y a à peine cinquante ans, ajoute M. Drucker, il existe une ressemblance purement verbale. Je me demande si l'une des raisons qui expliquent les difficultés que nous avons à nous comprendre nous-mêmes, et à être compris par les autres, n'est pas que le terme « capitalisme » est encore employé dans son acception de l'année 1900.

L'Europe et l'accès aux matières premières

Cette parenthèse fermée et pour en revenir plus spécialement à la conférence des fabricants où ces questions furent soulevées, on doit souligner ici que le ton employé par les Américains pour s'adresser aux Européens a surpris ces derniers. Les Européens eurent, à maintes reprises, l'impression que leurs hôtes les considéraient un peu comme des écoliers venus là pour apprendre à se servir de la technique moderne et s'imprégner des idées sociales américaines.

Un homme d'affaires belge, représentant une très importante firme de produits chimiques — M. E. Voituron — a soulevé pour sa part un point de discussion que les Américains semblaient tenir à l'écart et qui est d'une réelle importance pour l'industrie européenne. Les conditions d'accès aux matières premières, dit-il en

substance, font l'objet des préoccupations essentielles des industriels européens. Il fit alors allusion aux achats massifs des Américains et aux efforts déployés par les U. S. A. pour obtenir les produits de base nécessaires. A l'étranger, fit remarquer M. Voituron, ces efforts sont un peu considérés comme une tentative de monopoliser les sources d'approvisionnement. Les Britanniques ont déjà fait part de leurs craintes à ce sujet. Selon les divers hommes d'affaires européens qui furent sensibles à l'argumentation de leur collègue belge, et bien que le réarmement justifie cette course aux matières premières, les méthodes employées devraient évidemment être modifiées aussi rapidement que possible.

L'approche du marché américain

Autre point important: les Américains, tout en voulant poursuivre une politique de libre économie, n'en restent pas moins convaincus que leur marché intérieur doit être protégé, ce qui rend son approche malaisée. A cette remarque qui leur fut faite, les Américains rétorquent que les Européens en unifiant ou en intégrant leurs économies pourraient à leur tour profiter d'un vaste marché. Sans doute, répondirent plusieurs hommes d'affaires européens, mais, comme le dit M. Voituron, aucun progrès réel ne saurait être accompli dans cette voie avant que les conditions ne soient redevenues plus favorables partout dans le monde.

Pour sa part, M. Villiers, président du Conseil national du patronat français, a répété une nouvelle fois qu'il était impossible de transporter, immédiatement et sans adaptations, les méthodes et les doctrines américaines. Si le principe de la liberté des échanges et de la compétition libre est également approuvé par tous, la situation propre à l'Europe ne permet pas d'y recourir du jour au lendemain. Telle est la thèse européenne.

L'industrie américaine devant les primes de productivité

Il est bon de signaler un dernier aspect des conversations de la conférence new-yorkaise. En présence de M. Michael Di Salle, « contrôleur des prix », eut lieu un débat sur les qualités et défauts, le bien-fondé et la nocivité des contrôles. Les industriels américains purent ainsi déverser leurs plaintes. Encore que les Européens ne participèrent point à cette discussion animée, ils purent se rendre compte, non sans un certain étonnement amusé, que les hommes d'affaires américains étaient beaucoup moins enthousiastes des formules de productivité qui prévoient des hausses de salaires lorsqu'il s'agit de leur application aux Etats-Unis mêmes. C'était assez inattendu après les discours que tinrent ces mêmes hommes d'affaires en s'adressant aux Européens. Les grandes sociétés sidérur-

giques notamment estiment que la période de réarmement, caractérisées entre autres choses par la pénurie de main-d'œuvre et la difficulté de renouveler l'outillage, ne saurait justifier une hausse des salaires par l'instauration de primes à la productivité, par exemple, hausse qui aurait immanquablement une influence décisive sur les prix.

L'Union syndicale suisse et l'assurance-vieillesse et survivants

En date du 15 janvier 1951, l'Union syndicale suisse faisait tenir la requête suivante à M. le conseiller fédéral Rodolphe Rubattel, chef du Département fédéral de l'économie publique. Elle traite du bilan technique et de l'utilisation des excédents d'exercice de l'A. V. S. A ce titre, elle mérite d'être rendue publique.

Lors de sa dernière séance, le Comité de l'Union syndicale suisse a pris connaissance d'un rapport des soussignés sur le premier bilan technique de l'assurance-vieillesse et survivants; il les a chargés de vous soumettre les propositions de l'Union syndicale suisse quant à l'utilisation de l'excédent disponible.

Nous formulerons tout d'abord quelques remarques au sujet des données statistiques sur lesquelles repose ce bilan: on peut tenir aujourd'hui pour certain que les recettes provenant des cotisations perçues en 1951 dépasseront probablement 480 millions de francs. Nous pensons néanmoins qu'il est sage de tabler, comme on l'a fait, sur des rentrées de 430 millions de francs en moyenne. En revanche, il nous semble que ni l'expérience ni la logique ne dictaient les hypothèses: niveau des cotisations de 380 millions de francs et taux d'intérêt de 3,5% (le plus bas), niveau des cotisations de 480 millions et taux d'intérêt de 3% (le plus élevé), niveau moyen des cotisations de 430 millions et taux moyen de 2,75%.

L'expérience démontre, au contraire, que le taux de l'intérêt a tendance à monter en phase de fléchissement économique et que c'est généralement en temps de prospérité qu'il est le plus bas. Ce phénomène est une conséquence du jeu de la loi de l'offre et de la demande, à laquelle le marché des capitaux est également soumis. En période de dépression, la formation et l'offre d'argent frais diminuent. Relevons encore que tout ralentissement de l'activité incite les détenteurs de capitaux à la prudence, ce qui provoque naturellement une contraction de l'offre. En conséquence, le loyer de l'argent ayant tendance à monter lorsque la situation économique est moins favorable, un ralentissement de la marche des affaires